

Huit habitudes pour mieux réussir en Bourse

Dominique Beauchamp . Les Affaires . 20-08-2011

La volatilité des marchés vous donne le tournis ? Justement, c'est lorsque les perspectives s'embrouillent qu'il faut revenir à l'essentiel. L'investisseur est souvent son pire ennemi. En adoptant les meilleurs comportements, il peut améliorer ses chances de s'enrichir.

À long terme, il s'avère plus rentable pour l'investisseur de se pencher sur son propre comportement que de tenter de déjouer les fluctuations boursières, de prédire la direction que prendra la Bourse ou encore de sélectionner ses propres titres. C'est du moins l'avis de quatorze conseillers et gestionnaires consultés par Les Affaires. Autrement dit, en adoptant quelques saines règles de conduite, l'investisseur réussira mieux que la majorité de ses semblables.

1 Épargner avant d'investir

"L'investisseur devrait avant tout agir sur ce qu'il contrôle, son budget touchant les dépenses et l'épargne, au lieu de se soucier de la trajectoire prochaine des taux, de l'inflation ou des Bourses", fait valoir Bruce Gill, gestionnaire de portefeuille, chez Gestion de placement Dorchester.

Modérer les dépenses, diminuer les dettes et augmenter l'épargne sont trois comportements qui auront plus d'impact à long terme sur le sort de l'investisseur que n'importe quel choix de placement, ajoute-t-il.

Pour mieux évaluer sa véritable situation financière, l'investisseur devrait mesurer ses progrès financiers globalement en établissant la valeur nette de tous ses avoirs (résidence, placements, assurances moins les dettes) au lieu de se limiter à suivre la taille de son portefeuille ou son rendement.

"Si, au fil des ans, votre endettement progresse autant que vos actifs, vous n'avancez pas, peu importe le rendement que vous procurent vos placements", dit Fabien Major, conseiller en sécurité financière et représentant en épargne collective, chez Major Gestion d'actifs.

Les faibles taux hypothécaires incitent certains à croire qu'il ne vaut pas la peine de rembourser l'hypothèque. "Votre hypothèque vous coûte peut-être seulement 3,5 % en intérêts par les temps qui courent, mais pourquoi ne pas se réapproprier un tel rendement après impôts, en la remboursant ?" demande M. Gill.

Après tout, une obligation négociable canadienne de 10 ans verse des intérêts de 2,5 %, les bons du Trésor de 3 mois paient un taux de 0,79 %, les comptes d'épargne à intérêt élevé de 1,5 %, et les certificats de placement garantis de 5 ans, moins de 3 %.

De plus, un épargnant endetté et dépensier sera aussi plus tenté de prendre des risques avec ses placements pour aller chercher les rendements élevés dont il a besoin pour atteindre ses objectifs de placement. "L'objectif principal devrait toujours être la préservation du capital avant les rendements", soutient M. Gill.

2 Investir tôt et souvent

"On me demande souvent quel est le bon moment d'investir. Je réponds le plus tôt possible, tant en ce qui a trait à l'âge qu'au moment de l'année. Investir le plus rapidement possible est la meilleure façon d'accumuler le capital nécessaire à la retraite. En revanche, essayer de prévoir les mouvements des marchés et surtout d'y ajuster ses placements est un piège à éviter", dit Michel Marcoux, président d'Avantages Services Financiers.

C'est pourquoi investir des sommes fixes chaque mois ou chaque trimestre, peu importe la conjoncture des marchés, est un moyen efficace de s'astreindre à l'épargne. Pourtant, trop peu d'investisseurs mettent en pratique

cette bonne discipline.

"Statistiquement, il est plus rentable d'investir le plus tôt possible dans l'année que de le faire tous les mois. Cela permet de profiter au maximum du fait qu'à long terme la Bourse s'apprécie 66 % du temps. Plus l'argent est investi tôt, plus l'effet d'appréciation du capital commence sans tarder. Concrètement toutefois, les achats périodiques restent la forme d'épargne la plus facile pour les gens", dit M. Marcoux.

3 Connaître et réduire ses coûts

L'investisseur n'a pas de contrôle sur les marchés, mais il peut en avoir sur les coûts, un aspect du placement trop souvent négligé.

Or, chaque dollar qui s'envole en frais de gestion ou de transaction ne peut être investi, ce qui gruge au fil du temps l'accumulation du capital.

"Plusieurs se vantent de leurs bons coups en Bourse, mais oublient de comptabiliser les commissions que leur coûtent leurs achats et leurs ventes dans le calcul de leur performance", dit Michel Doucet, vice-président de Valeurs mobilières Desjardins.

Les commissions exigées à chaque transaction, les pertes réalisées sur des transactions inopportunes et les impôts sur le gain en capital amputent d'environ 2 % par année le rendement annuel des investisseurs américains, selon une étude réalisée en 2000 par deux chercheurs de la University of California.

En ce qui a trait aux fonds communs, l'effet cumulatif des frais de gestion annuel est aussi impressionnant. Ainsi, une personne ayant investi 10 000 \$ dans un fonds commun d'actions canadiennes prélevant des frais de 2,31 % aura accumulé 21 425 \$ de moins en capital qu'un investisseur s'étant procuré un fonds négocié en Bourse retenant des frais de 0,25 %, entre janvier 1990 et juin 2011.

L'argent perçu en frais chaque année n'ayant pas été investi, ce capital n'a pas bénéficié de l'effet d'appréciation de ces investissements. L'investisseur qui choisit le fonds commun a 21 425 \$ de moins dans ses poches après 20 ans, soit deux fois plus que son investissement initial, précise Mary Ann Wiley, directrice chez iShares Canada, à Toronto.

Plus l'investisseur a une approche prudente, plus les frais ont un impact sur son capital, puisque le rendement d'un fonds équilibré, par exemple, est plus modeste que celui des fonds d'actions, à long terme. Les frais rognent donc une plus grande proportion de son rendement année après année, explique Dan Hallett, directeur de HighView Financial Group.

Les investisseurs qui font appel à des gestionnaires de fortunes privées peuvent aussi déduire de l'impôt les frais annuels de gestion des sommes investies à l'extérieur d'un régime d'épargne-retraite.

4 Respecter son plan de match

Claude Montreuil, président de Caron Groupe Financier, s'étonne toujours que des investisseurs lui présentent un large éventail de produits en portefeuille, mais aucun plan de match. Pourtant, une répartition entre l'encaisse, les actions et les obligations et leurs sous-produits sert à la fois de carte routière et de boussole pour l'investisseur au fil du temps.

Plus le plan de match est simple et plus il se colle à la personnalité de l'investisseur, meilleures sont les chances qu'il soit respecté. "Un portefeuille trop fonceur fera paniquer un investisseur plus frileux si la Bourse baisse", explique Bruce Kent, vice-président et gestionnaire de portefeuille chez RBC Dominion valeurs mobilières.

En se référant périodiquement à ses balises d'origine, l'investisseur évite d'improviser et pourra mieux résister à la tentation de chambouler son portefeuille au moindre spasme boursier ou à la lecture de son état de compte.

En général, les investisseurs sous-estiment leur capacité à subir des pertes, dit Alain Chung, gestionnaire de portefeuille chez Claret. "Une perte a deux fois plus d'effet psychologique qu'un gain", dit-il.

"Les clients qui dévient de leur plan réussissent moins bien que ceux qui lui restent fidèles. La volatilité de leurs

rendements est aussi plus grande", évoque pour sa part M. Montreuil.

Les investisseurs s'attardent aussi trop souvent à la performance de titres ou de fonds individuels à l'intérieur de leur portefeuille. Pourtant, c'est le rendement total de l'ensemble du portefeuille qui dresse le portrait de la situation et qui détermine si l'investisseur atteint ou non les objectifs établis.

"La diversification vise justement à aplanir les écarts de rendement au fil du temps. Par exemple, un investisseur qui aurait investi 100 000 \$ dans un portefeuille divisé à parts égales entre les actions et les obligations avant la crise financière de 2008 aurait perdu 20 % de son capital pendant la crise et aurait récupéré toutes ses pertes depuis. Je pense que l'investisseur moyen peut vivre avec ce genre de fluctuations", dit M. Hallett.

Que ce soit en négociant trop souvent, en vendant pendant les chutes des marchés, en courant les produits ou les titres à la mode, l'investisseur nuit à ses rendements. "Les unes après les autres, les études indiquent que, plus l'investisseur touche à son portefeuille, plus celui-ci rapetisse", poursuit M. Hallett.

Le piège concernant les secteurs ou les titres à la mode est que leur popularité gonfle leur cours et crée des attentes trop élevées, qui seront déçues tôt ou tard, explique Pat McKeough, éditeur du bulletin The Successful Investor.

5 Rééquilibrer au lieu de réagir

En consultant trop souvent les manchettes financières, les investisseurs sentent le besoin de modifier leurs placements, souvent à tort.

La peur concernant les perspectives des marchés et l'impatience de réaliser les gains espérés sont deux émotions qui poussent l'investisseur à négocier trop souvent ou à modifier ses placements au mauvais moment. Résultat : il obtient rarement tout le rendement que la Bourse lui donne, dit François Rochon, président de Giverny Capital.

En fait, entre 2000 et 2010, les investisseurs n'ont soutiré que 42 % du rendement de 9,1 % de l'indice américain S&P 500 en entrant dans le marché et en en sortant à des moments inopportuns, dit-il.

"Nos clients qui suivent les marchés au jour le jour et se mêlent un peu trop de leurs placements obtiennent les pires résultats. Les plus indifférents, qui portent même peu attention à leurs états de compte, réussissent mieux dans le temps", dit M. Marcoux.

Pour éviter ces pièges, les conseillers suggèrent plutôt aux investisseurs de rééquilibrer leur portefeuille une à deux fois par année ou lorsqu'un changement dans la situation personnelle de l'investisseur l'exige. Afin d'amoinrir les frais de toutes sortes, il est préférable de réajuster le portefeuille lorsque l'investisseur y ajoute de l'argent ou en retire, indique Adrian Mastracci, président de KCM Wealth Management.

Il s'agit ici de redonner au portefeuille son équilibre d'origine si les fluctuations des marchés ont fait dévier de 5 à 10 % de leur barème d'origine la part que devraient occuper les actions ou les obligations. Cette discipline s'avère rentable. "En revenant à la répartition d'origine, l'investisseur atténue son risque, car il s'impose de vendre une partie des titres ou des fonds de la catégorie d'actif qui a le plus grimpé. Cette discipline l'oblige aussi à acheter la catégorie d'actif ayant obtenu de moins bons rendements", explique M. Marcoux.

Ce remaniement en douceur peut ajouter de 0,5 à 0,7 % au rendement annuel, tout en diminuant la volatilité des rendements, selon une analyse réalisée par la Corporation Financière Mackenzie pour ses portefeuilles de fonds communs Symétrie, entre 1970 et 2009.

6 Modérer ses attentes

En diminuant ses attentes de rendement, l'investisseur aide aussi sa cause, disent les conseillers. "S'il mise sur un rendement de 3 à 5 % pour l'ensemble de son portefeuille et que les marchés lui donnent davantage, tant mieux. Il vaut mieux planifier son épargne en fonction de rendements moins généreux. On risque moins d'être déçu et de prendre du retard sur le capital que l'on veut accumuler pour la retraite", estime M. Gill.

C'est en cherchant des rendements élevés pour compenser le manque d'épargne que l'investisseur commet des erreurs, car cela l'amène à opter pour des produits plus risqués ou à essayer de déjouer les marchés.

Si, à long terme, les obligations donnent un rendement de 3 % et les actions, un rendement 8 %, un portefeuille divisé à parts égales entre ces deux catégories d'actif procurera un rendement de 5,5 %, dit M. Doucet.

Ça paraît bien peu, mais l'enrichissement provient de la lente accumulation de capital, année après année, dit François Rochon, président de Giverny Capital. Après tout, un investisseur double son capital tous les 10 ans, avec un rendement de seulement 7 %.

7 Viser la simplicité

Les investisseurs s'évitent bien des écueils en simplifiant leurs placements. Trop de produits, de fonds ou de titres augmente les risques que l'investisseur ne puisse plus suivre ses progrès par rapport à son plan de match.

"Les investisseurs achètent des fonds des marchés du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) ou encore des fonds qui investissent dans des thèmes tels que l'agriculture ou les infrastructures lorsque leurs rendements affichés sont à leur meilleur. Invariablement, ils sont déçus et vendent, ce qui multiplie inutilement les transactions et génère parfois des pertes", dit M. Hallett.

Pourquoi se compliquer la vie avec des produits exotiques quand on peut très bien atteindre ses buts avec un portefeuille de fonds négociés qui calquent les grands indices ? "Leurs frais sont plus faibles, ce qui est le principal avantage recherché concernant ces fonds. Les nouveaux fonds négociés en Bourse concoctés par l'industrie ont des structures complexes plus coûteuses", indique Hélène Gagné, associée et gestionnaire de portefeuille chez PWL Capital.

À son avis, les investisseurs sous-estiment les risques des nouveaux fonds négociés en Bourse qui utilisent l'effet de levier ou des produits dérivés pour miser sur la hausse ou la baisse d'un secteur ou encore pour générer des revenus réguliers. "En se simplifiant la vie, l'investisseur évite les produits qui pourraient lui occasionner des pertes inattendues", dit-elle.

Les fonds négociés en Bourse conviennent tout autant aux petits investisseurs qu'à ceux qui sont mieux nantis. Ce n'est pas parce qu'on a un portefeuille d'un million de dollars qu'il faut investir dans des produits plus sophistiqués. "Tant que les fonds négociés en Bourse qui ont été choisis se mettent au service du plan de match et que l'investisseur évite de les négocier, ils font très bien l'affaire", relate M. Hallett.

Un investisseur doté de 200 000 \$ peut aussi bien faire appel à un bon fonds commun équilibré dont les frais sont raisonnables. "Les investisseurs lèvent le nez sur ces fonds, mais plusieurs ont bien servi l'investisseur pendant la crise en rééquilibrant les actions et les obligations. Je ne suis pas certain qu'un investisseur solo l'aurait fait", ajoute M. Hallett.

À long terme, les moins grandes fluctuations des fonds équilibrés font en sorte que l'investisseur conserve ses placements plus longtemps. Il bénéficie donc davantage de l'effet à long terme de l'appréciation du capital. "Ce changement de comportement compense amplement les frais de gestion du fonds commun équilibré, à mon avis", dit-il.

Un investisseur qui aurait investi 50 000 \$ en obligations canadiennes, 25 000 \$ en actions canadiennes, 25 000 \$ en actions étrangères (pour un total de 100 000 \$) en juin 2008, soit au sommet de la Bourse canadienne, aurait un capital de 104 000 \$ aujourd'hui, malgré la crise de 2008, donne en exemple M. Hallett.

8 Se constituer une réserve

Les investisseurs sous-estiment la valeur de se constituer un fonds de réserve, malgré les rendements médiocres sur les placements les plus sûrs.

Non seulement l'investisseur dort mieux la nuit en conservant un coussin financier, mais il a aussi à sa disposition des fonds pour sauter sur les occasions lorsque la Bourse plonge, comme lors du creux de 12 ans touché en mars 2009 ou encore lors de la chute récente de 19 % du S&P 500 américain, du 29 avril au 8 août dernier, dit M. Chung.

Les propriétaires de PME et les travailleurs autonomes devraient se constituer une encaisse de sécurité de 6 à 24 mois de leurs besoins mensuels, recommande M. Major. Une fois cette réserve constituée, ils peuvent miser des

sommes dans des placements plus volatils, telles les actions dans un REER.

Ceux qui ont une assurance salaire ou invalidité peuvent se limiter à une réserve de trois à six mois.

M. Major leur suggère aussi de subdiviser la nature de leurs avoirs en actifs liquides et en placements à moyen et à long terme. Si les actifs à long terme, tel que l'immobilier, dépassent 60 % de la valeur totale des avoirs, le propriétaire de PME ou le travailleur autonome s'expose trop à un manque de liquidités en cas de coup dur. On peut remanier le tout graduellement sur trois ans", dit-il.

Pour ces investisseurs, une part de 20 à 40 % dans des actifs à court et à moyen terme est souhaitable.